



L'institut de Formation
des Sophrologues Professionnels

certifie que

Marine DIARD

A suivi l'ensemble du cursus de formation, soit au total

*427,5 heures de formation en présentiel et 24 heures de stage d'application,
et a souscrit aux conditions requises pour l'obtention du diplôme privé de :*

SOPHROLOGUE PROFESSIONNEL

Claudine JASSEY

Présidente

Ysle D'Abreu

07/11/2025



Référence : IFSP 2025 / 061

Angélique MOREAU

Directrice Générale